

Ils ont dit

« **Il y a 17 ans, le supplice d'Illan Halimi, torturé et assassiné** parce que juif, avait choqué la France. Aujourd'hui, les initiatives que nous avons récompensées sont les plus belles réponses que nous pouvons offrir aux barbares qui ont commis cet affreux crime antisémite » a déclaré le garde des Sceaux lors de la remise du Prix Illan Halimi, le 13 février, « Ce prix du nom de ce jeune homme de 23 ans tué alors qu'il avait toute la vie devant lui, témoigne de notre volonté à tous, (...) de sensibiliser notre jeunesse à l'importance de lutter contre toutes les formes de haine raciale. Pour qu'Illan Halimi ne soit pas mort en vain » (*Min. Justice, dossier de presse, 13 févr. 2023*).

Irène Frachon a appelé les juges à « poser les bornes » face au « cynisme » des laboratoires Servier, « au nom des victimes du monde entier », lors du procès en appel du laboratoire, la pneumologue qui avait révélé l'affaire du Mediator, a retracé « probablement pour la dernière fois devant une juridiction pénale » son combat pour faire interdire ce médicament (*20 Minutes, 14 févr. 2023*).

« **Nous constatons un phénomène de "surdiplomation" car les étudiants** sont incités à enchaîner, après leur cursus universitaire avec Science Po, une école de commerce ou celle du barreau. Pour autant, ils n'ont pas forcément envie de prendre la robe, mais vont préférer aller en entreprise », analyse la fondatrice d'un cabinet de recrutement, dans une enquête qui souligne qu'au bout de 10 ans d'exercice, 40 % des avocats quittent la profession (*Le Figaro, 10 févr. 2023*).

« **L'expérimentation des caméras augmentées** retient particulièrement notre attention. (...) La CNCDH s'interroge sur le bien-fondé de l'expérimentation d'une nouvelle technologie qui n'a pas encore été évaluée, ni encadrée, pour un événement de cette envergure alors que rien ne justifie à ce jour la nécessité de recourir à une telle technologie pour assurer la sécurité des jeux olympiques » (*CNCDH, courrier aux députés, 14 févr. 2023*).

230

Samy Djemaoun ou une certaine idée de la justice

Avocat prolifique, Samy Djemaoun a choisi l'arène des tribunaux pour faire respecter le droit à un hébergement d'urgence, le droit d'asile ou encore le droit des étrangers. Des sujets d'une incandescence actualité, alors que la Fondation Abbé-Pierre s'alarme du sort des enfants à la rue, dans son rapport annuel sur la situation du logement en France, présenté le 1^{er} février dernier.

Fin décembre 2022, quelques 4 000 personnes étaient à la rue, sans solution d'hébergement, alerte la Fondation Abbé-Pierre dans son 28^e rapport annuel sur l'état du mal-logement en France. Plus grave : 1 000 enfants se trouvent parmi elles.

Ces chiffres, Samy Djemaoun les connaît bien. Cet avocat trentenaire, intervenant dans le champ sensible des libertés et des droits fondamentaux, ne ménage pas sa peine pour faire respecter notamment le droit à l'hébergement d'urgence reconnu par la loi (*L. n° 2009-323, 25 mars 2009*) à toute personne sans abri et en situation de détresse, peu importe sa situation administrative. En témoigne la cinquantaine de référés-libertés qu'il a introduits depuis décembre 2022 devant les juridictions administratives parisiennes pour que des familles vulnérables, subsistant dans la rue, puissent être mises à l'abri avec leurs enfants.

Contrairement au mythe de Sisyphe, la multiplication de ses actions contentieuses n'est pas vaine, un bon nombre des familles représentées ayant obtenu une prise en charge, au prix parfois « *d'une hiérarchisation insoutenable et inhumaine de la détresse* », dénonce-t-il d'une voix tendue. Ce publiciste a également porté devant le juge des référés du Conseil d'État, la demande d'ouvrir à des personnes non ukrainiennes sans abri les places vacantes d'un centre d'hébergement parisien réservé aux réfugiés ukrainiens. Lecteur assidu de Camus et de Kafka, il plaide également sur le front du droit des étrangers et de la nationalité dont « *la technicité, les règles dérogatoires, voire les incohérences* », selon son propre aveu, n'entament pas sa détermination à défendre tout un chacun, sans distinction.

Stimulé par l'adrénaline de l'urgence et du combat, Samy Djemaoun n'aime rien tant que d'ouvrir des brèches juridiques dans lesquelles s'engouffrer pour décrocher une



régularisation, l'annulation d'une reconduite à la frontière, l'inopposabilité d'un retrait de la carte de résident. Qu'est-ce qui fait courir ce bourreau de travail ? Sans doute un instinct chevillé au corps de défendre, inscrit dans sa nature. Un environnement familial empreint de justice qui a infusé dès son plus jeune âge, un père qui fait car-

rière à la protection judiciaire de la jeunesse. De cette ascendance, il explique avoir nourri le sentiment d'une responsabilité vis-à-vis des publics fragiles, qu'il a placés au cœur de sa pratique professionnelle.

Rien ne le prédestinait pourtant au départ à prendre la robe, après l'obtention de son baccalauréat, il choisit d'intégrer une prépa HEC. Mais rapidement, l'appel du droit le rattrape. Il se plaît d'ailleurs à citer Jean de La Fontaine, pour qui « *On rencontre sa destinée souvent par les chemins qu'on prend pour l'éviter* ». Des chemins qui l'ont mené jusqu'au bus « *Barreau de Paris Solidarité* », un dispositif d'accès au droit qui a pour objet d'offrir aux plus démunis des conseils juridiques gratuits 6 jours sur 7. Il y assure des permanences spécialisées en droit des étrangers et droit d'asile, à hauteur d'hommes et de femmes, souvent précarisés, isolés, marqués par des parcours de vie chaotiques. « *Je prends le temps de les écouter, puis de les conseiller, tout en prenant garde de ne pas susciter de faux espoirs* ». Son engagement lui a valu d'être lauréat en 2021 du Prix Simone Goldschmidt du barreau de Paris, lequel récompense chaque année, en partenariat avec la Fondation de France, six avocats « *méritants et talentueux* », qui se sont distingués par un engagement bénévole. Des cinq vertus cardinales de l'avocat, il en endosse assurément une tout particulièrement, celle d'exercer ses fonctions avec humanité.

SOPHIE MICHELIN-MAZÉLAN